Département de l'Eure – Canton de Bourg-Achard
Commune de La Haye de Routot

COMPTE RENDU
SEANCE DU 24 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes par soucis de respect des mesures sanitaires liées au COVID19, sous la présidence de Monsieur Jacques BINET, Maire.

Présents : Jacques BINET, Dominique DELAMARE, Alain MARGOT, Jean-Pierre LECARPENTIER, Didier GALLIEN, Alain PETIT, Olivier GOLFRIN, Emilie LEREFAIT et Sandrine LEVEQUE.
Absents excusés : Chloë DESTRUEL, Dominique FISCHER

Secrétaire de séance : Dominique DELAMARE
Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance lequel est approuvé à l'unanimité.

DEVIS ETS BORDEAUX :

Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de la Mairie ont débutées et demande l'autorisation de signer les devis pour :

- La modification de façade et pose de porte-fenêtre d'un montant de 3 869,51 €
- La mise en place d'un BA 13 sur ossature métallique de 48 en périphérique de la salle de classe d'un montant de 4 966,75 €.

Le Conseil Municipal approuve les devis et autorise le Maire à les signer.

PARTICIPATION FINANCIERE ECOLE HAUVILLE :

Le Maire expose au Conseil Municipal la demande de participation financière pour les enfants de la commune scolarisés à l'école d'Hauville.

Ecole maternelle : 5 enfants
Ecole primaire : 14 enfants.

Il est demandé une participation de 500 € par enfant soit un total de 9 500 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité pour que le Maire signe le mémoire et procède au paiement pour la participation financière à la commune d'Hauville.

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mme COUTURE Géraldine a été désigné pour effectuer le

recensement de la population en tant qu'agent coordinateur et agent recenseur.
Le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de signé l'arrêté portant recrutement de Mme COUTURE Géraldine et demande au Conseil Municipal de décider d'un montant pour sa rémunération.
Le Maire propose de lui verser la somme de 500 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le montant proposé par le Maire et l'autorise à signer l'arrêté pour le recrutement de Mme COUTURE Géraldine.

REFERENTS PREVENTION ET LUTTE CONTRE LES VOLS ET CAMBRIOLAGES :

Le Maire demande au Conseil de nommer les référents pour la prévention et lutte contre les vols et cambriolages.

Après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité pour que les référents soient :

- Pour la Grand Rue et Mare Godard, M. Gilbert LEVILLAIN,
- Pour la Grand Rue et rue les Broches, M. Christian LECARPENTIER,
- Pour la Mare Plate, M. Olivier GOLFRIN,
- Pour la Rue du Village et rue du Château, M. Patrick BESSART.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la pose de la citerne enterrée, rue de la Mare Plate est terminée. Le Maire demande à M. GOLFRIN Olivier d'autoriser la SERPN à entrer dans sa propriété afin de pouvoir se raccorder sur son compteur et ainsi procéder au remplissage de la cuve enterrée.

Fin de la séance du Conseil Municipal du 24 janvier 2022 à 19 h 40.